

POUR UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE DES CHOIX ÉNERGÉTIQUES DE LA FRANCE

VEILLE ET PROPOSITIONS N°13 | MAI 2012



www.fnh.org

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
think tank

SOMMAIRE

Pourquoi construire collectivement notre avenir énergétique ?.....	3
Les thèmes du débat : de la consommation à la production d'énergie	5
Les objectifs.....	6
Les principes clés pour une participation effective du citoyen	7
La méthode.....	9
Les étapes.....	12
Nos propositions en bref.....	14

REDACTION

Benoît Faraco,
porte-parole, responsable climat-énergie

Charline Labuset,
chargée de projet démocratie et gouvernance



@B_Faraco

@fondationhulot

facebook

<http://www.facebook.com/fondationnaturehomme>

» POURQUOI CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT NOTRE AVENIR ÉNERGÉTIQUE ?

Le paysage énergétique mondial, un an après la catastrophe nucléaire de Fukushima, est marqué par des tensions croissantes sur le prix du pétrole. La nécessité d'une évolution globale de notre modèle, pour faire face aux défis climatique et social, dans un contexte où la pauvreté énergétique grandit, est toujours aussi prégnante.

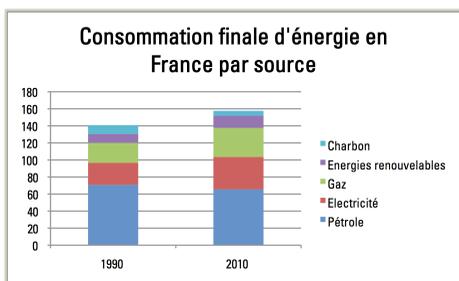
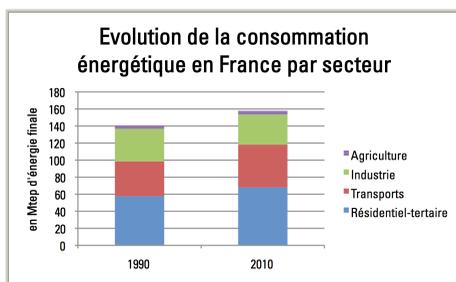
En France, l'après Fukushima a été marqué par d'importants questionnements sur la place du nucléaire dans le bouquet électrique, mais aussi par l'accroissement des difficultés des ménages à s'acquitter de leurs factures d'énergie, avec l'envolée des prix du carburant à la pompe et les hausses régulières du gaz et du fioul de chauffage. Les actions d'efficacité énergétique et de sobriété ne sont toujours pas au cœur des politiques publiques, comme en témoigne l'échec relatif de la table ronde nationale sur l'efficacité énergétique, qui a accouché de quelques mesures incapables de changer la donne.

Le mix énergétique français est largement dominé par le pétrole (41% de la consommation finale), devant le nucléaire et le gaz (21% chacun) et les énergies renouvelables (12%).

Le mix électrique est quant à lui largement dominé par le nucléaire (75%), devant les renouvelables (15%) et les énergies fossiles (10%).

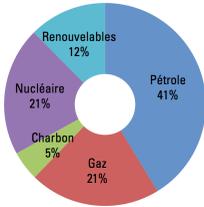
La France est donc :

- largement dépendante des importations d'énergies fossiles, ce qui la rend vulnérable aux chocs liés à la géopolitique de l'énergie et à l'épuisement programmé des hydrocarbures. Elle a donc intérêt à réduire rapidement sa consommation de pétrole et de gaz, sous peine de fragiliser son tissu économique et de voir grandir la précarité énergétique ;



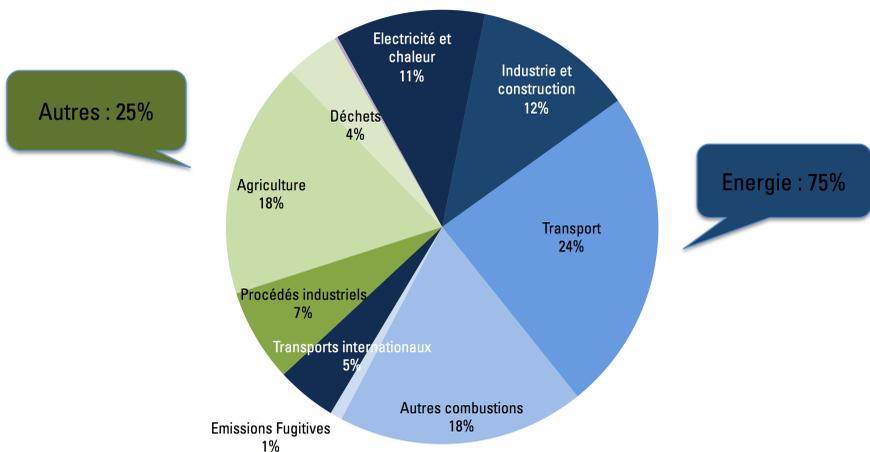
- prisonnière d'un mix électrique non diversifié, centré autour du nucléaire, et donc peu résilient en cas de problème majeur sur cette filière qui représente les trois quarts de notre production.

Part des énergies dans la consommation finale en France



Face aux défis énergétiques et à la nécessité de réduire les émissions de GES, dont plus des 2/3 proviennent en France des consommations d'énergie, un nouveau modèle énergétique est donc à inventer. Il touche aussi bien les acteurs économiques que les ménages, et nécessite donc la mise en place d'une véritable politique nationale de l'énergie.

Emissions de GES en France par secteur



La Fondation Nicolas Hulot (FNH) souhaite que le citoyen, largement exclu des grands choix en matière d'énergie depuis les 30 dernières années, puisse construire, en lien avec les décideurs et les différentes parties prenantes (ONG, syndicats, associations de consommateurs...), une nouvelle feuille de route pour répondre aux défis climatique, énergétique et social. La Fondation propose ici quelques grands principes devant guider l'organisation d'une consultation citoyenne, qui doit être plus ambitieuse que les nombreux « débats publics » organisés dans les deux décennies précédentes et qui n'ont pas permis une réappropriation citoyenne des choix énergétiques. Et plus largement, la FNH souhaite que cette construction collective des choix énergétiques soit la base d'une réflexion plus large pour une meilleure implication du citoyen dans la prise de décision.

» LES THÈMES DU DÉBAT : DE LA CONSOMMATION À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Pour la FNH, le débat doit porter aussi bien sur les grands objectifs de la politique énergétique (quels besoins ? quel mix énergétique ?) que sur les mesures concrètes à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

La FNH estime qu'il est indispensable de conduire une réflexion d'abord centrée sur nos besoins énergétiques, et donc notre consommation, avant d'entamer une discussion sur les moyens dont nous disposons pour y faire face. Jusqu'à aujourd'hui, les discussions sur l'offre énergétique ont été largement déconnectées des réflexions sur la demande, comme en témoignent les exercices des PPI et PIP (programmations pluriannuelles des investissements sur le gaz, la chaleur et l'électricité), qui ne sont pas accompagnées d'une réflexion sur la demande et les investissements à mettre en œuvre pour réduire les consommations.

Le processus devra donc débuter par une interrogation sur notre consommation, au travers de deux grands thèmes :

- ➔ sur **l'efficacité énergétique et la sobriété** (réduction des quantités d'énergie par besoin et réduction des besoins), en évaluant notamment le rôle des instruments fiscaux comme la contribution climat énergie ;
- ➔ sur les **questions économiques et financières connexes** en s'intéressant en particulier aux volumes des investissements nécessaires vers la sobriété et l'efficacité, et la répartition des charges entre consommateurs, citoyens, entreprises et collectivités.

EFFICACITE VERSUS SOBRIETE

Par exemple, dans les transports, la sobriété passe avant tout par des évolutions de la société (télétravail, tiers lieux, véhicule partagé, covoiturage), des changements dans l'aménagement du territoire afin de rapprocher l'habitat de l'emploi ou des services, et des investissements dans la mobilité douce. L'efficacité réside dans l'amélioration des moteurs thermiques, des taux de remplissage des transports en commun.

En savoir plus :

« Contribution de la FNH à la table ronde sur l'efficacité énergétique », Veille et propositions n°7 juin 2011.

La question du mix énergétique doit venir dans un second temps, une fois évalués les besoins. Sur ce thème, plusieurs paramètres doivent intervenir en même temps pour accompagner la réflexion :

- ➔ les impacts environnementaux, autour du CO₂, mais au-delà, de l'ensemble des perturbations possibles des écosystèmes impliqués par les technologies, renouvelables ou non ;
- ➔ Les enjeux économiques et sociaux :
 - › la question de l'emploi,
 - › la question du financement,
 - › la question des tarifs et de leur dimension sociale.

» LES OBJECTIFS

La prise en compte de l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et environnementaux est nécessaire. Il est donc essentiel d'analyser les différentes options possibles à l'aune de données économiques incluant les enjeux du prix de l'énergie, mais aussi du coût comparé pour le consommateur des diverses options de réduction de la consommation face aux options de développement de l'offre. Il est courant en effet que des actions importantes de maîtrise de la demande présentent un coût global inférieur à celui du déploiement de nouveaux moyens de production.

Cela permettra de répondre :

- ➔ **aux enjeux environnementaux**, et notamment à l'enjeu de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à d'autres enjeux, comme la pollution atmosphérique et la santé. Plus les besoins sont maîtrisés, à niveau de service équivalent (au moins pour le chauffage, les transports domicile-travail par exemple), plus les externalités sont réduites ;
- ➔ **aux enjeux économiques**, puisque la France est largement importatrice de ses ressources énergétiques (à plus de 90% pour le pétrole et le gaz). Une industrie efficiente d'un point de vue énergétique est aussi une industrie plus compétitive ;
- ➔ **aux enjeux sociaux**, en jouant d'une part sur l'emploi, mais aussi sur la réduction de la part des dépenses d'énergie (en grande partie considérées comme contraintes) dans le budget des ménages.

Il est important aussi de dresser rapidement la feuille de route de l'après débat : nous pensons notamment que des décisions devront être prises sur :

- ➔ l'évolution de la gouvernance énergétique ;
- ➔ l'évolution des tarifs de l'électricité (refonte de NOME) et de la taxation sur les fossiles, ainsi que le traitement tarifaire de la précarité énergétique ;
- ➔ l'évolution des quotas de CO₂ ;
- ➔ les investissements sur la maîtrise de la demande de l'énergie et leur financement ;
- ➔ les investissements de production, de stockage, de transport et de distribution à réaliser dans les 5 ans ;
- ➔ lien avec le droit communautaire.

Dans ce cadre, la FNH souhaite que les échanges aboutissent sur la mise en place d'une part d'une nouvelle feuille de route de la politique énergétique, mais aussi sur une loi d'orientation sur l'énergie qui servira de chapeau à l'ensemble des décisions publiques qui interviendront à l'horizon 2020, incluant notamment les exercices des PPI et PIP.

» LES PRINCIPES CLÉS POUR UNE PARTICIPATION EFFECTIVE DU CITOYEN

La forme de la nouvelle construction collective des choix énergétiques est essentielle pour pallier les défauts des précédents débats menés sur l'énergie, qui ont tenté d'associer le citoyen sans changer la donne.

La Fondation Nicolas Hulot souhaite qu'à minima 6 principes indispensables pour l'association du citoyen à la décision politique des grandes orientations énergétiques soient respectés et mis en œuvre.

Prendre le temps de la construction collective des choix énergétiques

La problématique énergétique est complexe, il est indispensable de donner à l'ensemble des citoyens souhaitant participer aux discussions le temps et les outils (plateforme web et processus innovants de participation en régions) pour s'informer sur les différents enjeux, avant de commencer la discussion sur les objectifs et les mesures concrètes à mettre en œuvre.

La phase de la construction des solutions est tout aussi importante, et mérite également un temps assez long pour que chaque partie prenante puisse discuter du diagnostic et s'entendre sur le contenu des différentes propositions. Le rôle des différents acteurs (syndicats, ONG, organisations professionnelles) est essentiel dans ce débat, car il permet la prise en compte de tous les enjeux, et l'émergence d'une expertise contradictoire et transparente.

Afin de donner le temps à la construction des solutions appropriées, un pas de temps d'au minimum 6 mois est nécessaire.

Donner une information de qualité

Préalable indispensable à la consultation du citoyen, l'information donnée doit obéir aux standards de qualité définis par le Conseil constitutionnel (rapport public «consulter autrement, participer effectivement», La Documentation française 2011) : complète, claire, sincère, objective, adaptée au public concerné.

De plus, les supports doivent être variés pour toucher un public large : plateforme web, médias, brochures, conférences, etc.

UN EXEMPLE DE PROCESSUS D'INFORMATION PARTICIPATION DU CITOYEN : LE SONDAGE COLLABORATIF

Lors du sondage collaboratif organisé par la Fondation Nicolas Hulot sur la contribution climat énergie, les participants suivaient un processus en plusieurs phases : tout d'abord invités à répondre à une série de questions sur les enjeux et sur la contribution climat énergie, les participants visionnaient ensuite plusieurs vidéos pédagogiques <http://www.fondation-nature-homme.org/outils/pour-comprendre/en-videos/chapitre-2>.

À la fin du processus, la même série de questions leur était posée. Sur 15000 participants, la majorité a déclaré avoir mieux compris le mécanisme de la CCE suite à leur participation au sondage collaboratif et leur point de vue a évolué à son égard.

Une telle expérience participative permet de constater qu'une phase informative est donc incontournable afin de donner aux citoyens les clés pour construire un avis éclairé sur le sujet soumis au débat.

Respecter la transparence tout au long du processus

La participation du citoyen au processus ne doit pas s'arrêter aux portes de la prise de décision. Une fois le citoyen consulté et son avis donné, celui-ci ainsi que les parties prenantes doivent être informés tout au long de l'évolution du processus et des différentes étapes jusqu'à la prise de décision finale.

Garantir une expertise transparente, pluraliste et multi-acteurs

Tout au long du processus, il est indispensable que les organisateurs garantissent la participation pleine et effective des différentes parties prenantes, en dotant notamment de moyens l'ensemble des acteurs, afin de garantir la présence d'une expertise plurielle et indépendante, mais aussi la diffusion de l'information vers le plus grand nombre.

Aboutir à une décision politique

Différents éléments rythment les choix énergétiques de la France. Il s'agit en particulier des discussions au niveau européen sur les objectifs des politiques climatiques et énergétiques d'une part, et d'autre part des éléments propres à l'échelon national, en particulier les exercices des PPI et PIP pour le gaz, la chaleur et l'électricité. Le calendrier de la consultation citoyenne sur l'énergie doit donc coïncider avec ces points d'étapes, et les alimenter.

Cependant, compte tenu des enjeux associés à la redéfinition de la politique énergétique, il est nécessaire d'envisager de conclure la consultation par un moment de décision politique fort : une loi d'orientation sur l'énergie fixant les principaux objectifs et décrivant les moyens qui seront déployés pour les atteindre.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) ET PLAN INDICATIF PLURIANNUEL (PIP)

Le PPI électrique est un exercice qui a pour but d'identifier les investissements souhaitables en moyens de production d'électricité au regard de la sécurité d'approvisionnement électrique. Il est accompagné de deux exercices similaires pour la chaleur (le « PPI chaleur ») et pour le gaz (Plan indicatif pluriannuel des investissements dans le secteur du gaz - "PIP gaz").

Ces documents permettent de donner une ligne directrice à l'ensemble de acteurs de ces secteurs. Ils sont prévus par la loi et sont mis à jour une fois par législature.

Inscrire le processus dans la continuité

Afin d'assurer la continuité de la démarche, plusieurs éléments devront être mis en œuvre :

- ➔ l'évaluation du processus ;
- ➔ le suivi de la mise en œuvre de la politique énergétique telle que définie avec toutes les parties prenantes ;
- ➔ l'étude de l'opportunité du renouvellement du processus à échéances régulières (ex. : tous les 5 ans) afin de ne pas déconnecter la démarche de la politique énergétique à plus long terme ;
- ➔ financer de façon pérenne des travaux de prospective scientifique à travers un programme de recherche accessible aux ONG.

À qui confier l'organisation d'un tel processus ?

Il existe plusieurs voies possibles pour organiser un débat sur l'énergie, mais aujourd'hui, les moyens conventionnels de participation citoyenne ne nous semblent pas complètement adaptés aux enjeux d'un tel débat qui nécessite de dépasser le cadre des consultations traditionnelles sur l'environnement.

- a) **Les voies existantes : le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et la Commission nationale du débat public (CNDP)**
- Le Conseil économique, social et environnemental est la 3^e chambre à côté du Sénat et de l'Assemblée nationale. À ce titre, elle assure la participation des parties prenantes aux politiques publiques économiques, sociales et environnementales. Pour cela, le CESE produit des avis sur l'élaboration des lois et l'évaluation des politiques publiques. Le CESE a pour mission de conseiller le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat dans l'élaboration des lois et des décisions relatives aux politiques publiques.

Il est cependant resté un acteur peu influent du débat de fond sur les principaux sujets. L'article 70 de la Constitution lui donne pourtant pour mission d'être consulté pour tout problème à caractère économique, social ou environnemental. Le CESE pourrait ainsi avoir pour rôle d'animer les débats entre les différentes structures représentatives de la société pour formuler ensuite un avis.

Dans ce cadre, le CESE pourrait être une structure intervenant dans le débat sur l'énergie, sur la forme, comme espace de dialogue.

- **Les forces** : Le CESE représente assez bien les corps intermédiaires, et avec ses « antennes » en région, il permettrait de décentraliser une partie du débat.
 - **Les faiblesses** : Le CESE n'est pas outillé pour organiser de tels débats, et ne l'a jamais fait. Par ailleurs, il ne possède pas l'expertise nécessaire à l'animation d'un débat sur le fond. Et enfin, il ne faut pas sous-estimer le risque de dériver vers un débat entre « parties prenantes » laissant de côté le citoyen.
- La Commission nationale du débat public (CNDP), créée en 1995, est chargée de veiller au respect de la participation du public lors de l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national présentant de forts enjeux socio-économiques ou environnementaux.

La CNDP offre la possibilité de l'organisation d'un débat sur « les options générales en matière d'environnement (article L121-10 du Code de l'environnement) ».

Les forces : La CNDP est outillée pour organiser un tel débat (via une commission particulière). Elle a été créée pour donner son avis sur l'organisation d'un débat et pour veiller à son organisation. Elle dispose de moyens modestes, mais existants (environ 1,5 million d'euros pour 2011).

- **Les faiblesses :** Les formes du débat restent classiques et les expériences passées montrent une participation du public relativement faible. La CNDP reconnaît par ailleurs qu'il manque parfois un temps d'information relevant notamment pour le débat sur les nanotechnologies qu'« il aurait fallu, si le temps n'avait été compté, lancer une campagne d'information préalable et sensibiliser nos concitoyens aux différentes problématiques soulevées afin de les inciter à participer au débat ».

UN REFERENDUM SUR L'AVENIR ENERGETIQUE DE LA FRANCE ?

L'organisation d'un référendum permet d'assurer une forte mobilisation citoyenne et une participation à large échelle des citoyens, à l'image du référendum sur la constitution européenne en 2005 pour lequel 70% des inscrits ont participé. Afin de fixer un cap rigide pour le décideur, le référendum est un moteur fort puisqu'il a une portée décisionnelle et permet une certaine transparence de la prise de décision.

Cependant, le référendum peut être accusé de nombreuses faiblesses : les citoyens sont confrontés brutalement à un sujet complexe et le référendum ne permet pas à travers une simple question binaire, dénuée d'éléments d'information ou de formation, de s'orienter vers une décision éclairée.

Un nouveau modèle de référendum est à inventer en ouvrant la porte à un choix plus large des votants !

b) Création d'une commission ad hoc pour dépasser les inconvénients du cadre traditionnel

La FNH propose qu'une commission ad hoc, une commission de pilotage de la construction collective des choix énergétiques, soit créée pour organiser ce débat afin de pallier les inconvénients des voies existantes. Il est indispensable de doter de moyens forts cette commission afin qu'elle puisse mener un débat répondant aux principes fixés ci-dessus.

Sa composition

Une telle commission, pour être cohérente avec l'organisation d'un tel débat aurait une composition souple, associant d'une part différentes personnalités :

- le Premier ministre et les ministres concernés ;
- des représentants des parties prenantes à l'image de la composition des collèges du Grenelle de l'Environnement mais en l'élargissant (consommateurs...) ;
- un collège composé de citoyens tirés au sort et indemnisés.

D'autre part, la commission serait assortie d'un comité d'éthique.

Son rôle

- Organisation de la consultation citoyenne.

Son rôle serait de proposer l'objet, les modalités d'organisation et un dossier d'initialisation du débat (cahier des charges de l'expertise et de l'évaluation nécessaires, consolidation des débats énergies ayant déjà eu lieu, organisation de la démultiplication vers des structures locales...). Elle serait le garant du respect des principes clés du débat.

La commission pourra s'appuyer sur les organes existants pour organiser le débat : CNDP, CESE...

Au niveau local, l'organisation de la consultation des citoyens pourrait être confiée aux CESER, aux agences locales de l'énergie...

La composition et le rôle de cette commission ad-hoc ou du comité de préparation du débat préfigurent du « collège de la participation du public » que nous proposons dans le cadre du groupe de travail « démocratie écologique ».

Une dimension importante du renouvellement démocratique passe par le développement d'une démocratie plus participative. Il convient aujourd'hui d'assurer de manière ouverte et systématique la participation du public aux processus décisionnels.

Pour cela, la FNH propose de créer un Collège de la participation du public, remplaçant l'actuelle Commission nationale du débat public.

Ce collège aurait pour mission de :

- jouer un rôle transversal de garant de la participation du public aux processus décisionnels à toutes les échelles territoriales ;
- d'organiser le débat sur les politiques et projets portant ou ayant une incidence majeure sur l'environnement, le développement durable et l'aménagement du territoire. Cela correspond aux missions actuelles de la CNDP mais il s'agirait d'élargir son champ d'application (abaissement des seuils financiers et les compléter par des seuils en termes d'impacts sur l'environnement) ;
- favoriser les expérimentations pour approfondir la démocratie participative, d'en capitaliser et d'en diffuser les résultats.
-

Pour en savoir plus : « Démocratie écologique : l'environnement au cœur de la citoyenneté et des institutions » Veille et propositions n°10

> <http://www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/pdf/publications/vp10-democratie-ecologique.pdf>

Organisation de l'expertise scientifique

La commission aurait pour rôle de désigner les 10 experts pluridisciplinaires qui composeront le comité scientifique. Celui-ci, sur le modèle du GIEC, aura pour mission de piloter une revue de la littérature scientifique sur les sujets qui lui seront commandés par la Commission (par exemple : scénarios énergétiques, charbon, nucléaire, ENR). La Commission pourra auditionner les experts à tour de rôle pour qu'ils commentent la littérature scientifique retenue.

Elaborer une recommandation

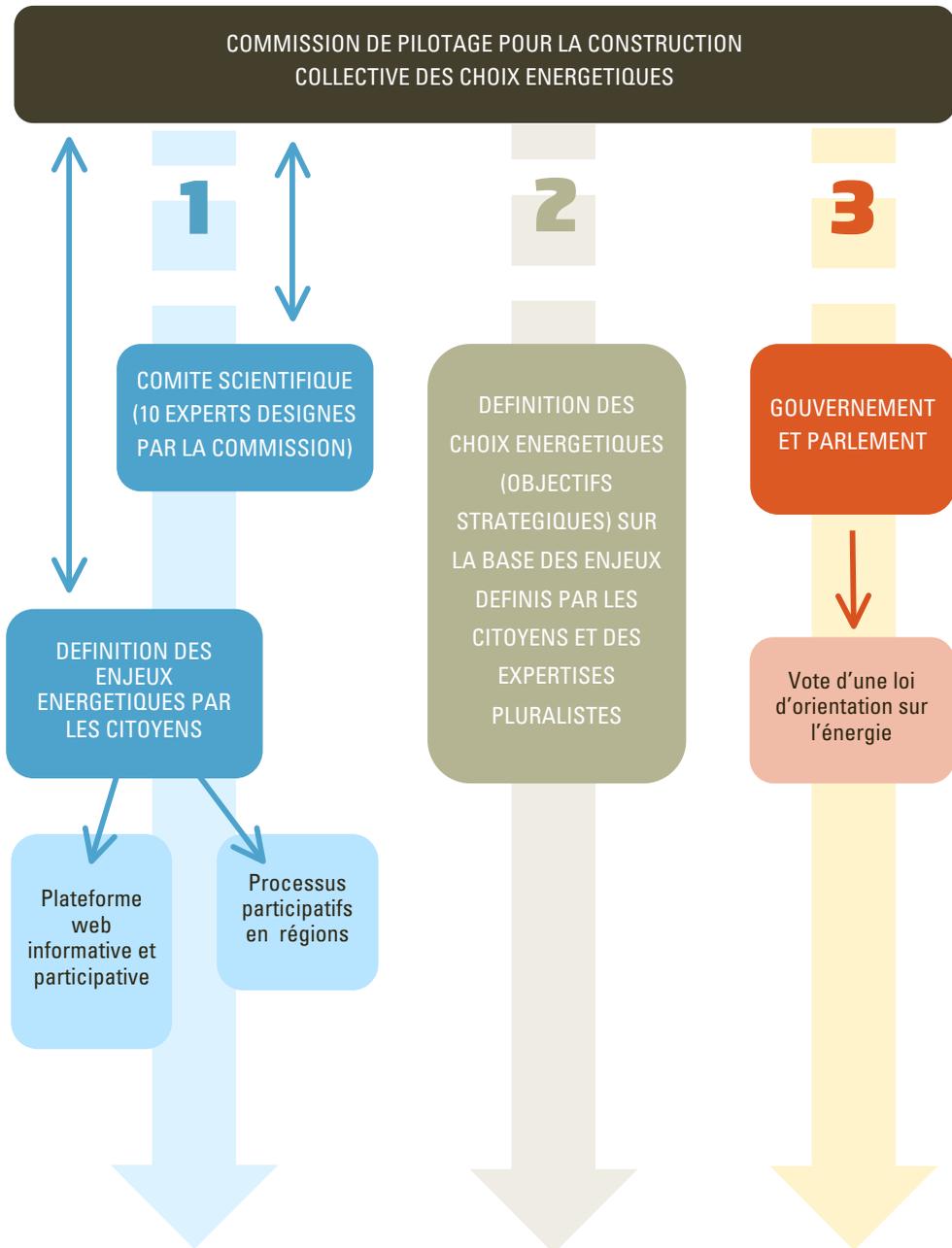
La Commission devra, dans le temps qui lui a été imparti et sur la base de la consultation citoyenne et de l'expertise scientifique, rédiger une recommandation. Cette recommandation serait présentée au président de la Commission développement durable de l'Assemblée nationale et servirait de cahier des charges pour la rédaction du projet de loi d'orientation énergétique.

» LES ÉTAPES

La FNH recommande que les étapes suivantes soient mises en œuvre :

- ➔ mise en place d'une commission de pilotage pour la construction collective des choix énergétiques par le président de la République : « commission des choix énergétiques » (composition et rôle, cf. p.10) ;
- ➔ désignation d'experts par la Commission => mise en place d'une expertise pluraliste et contradictoire ;
- ➔ préparation de la consultation citoyenne par la Commission : élaboration du cahier des charges, saisine des différents organismes nationaux et locaux (CNDP, CESER, ALE...) ;
- ➔ mise en œuvre de la consultation citoyenne : processus de consultation en régions couplée à une plateforme web ;
- ➔ synthèse des résultats de la participation citoyenne afin de définir les enjeux énergétiques pour les citoyens. Ces résultats serviront de base à la construction du projet de loi d'orientation énergétique ;
- ➔ présentation des résultats des travaux d'expertise aux citoyens et à la commission ;
- ➔ sur la base des travaux d'expertise et des grands enjeux définis par les citoyens, la Commission rédigera un projet de loi d'orientation énergétique ;
- ➔ la Commission saisira le président de la Commission développement durable de l'Assemblée nationale afin que celui-ci dépose une proposition de loi, en vertu de son pouvoir d'initiative législative ;
- ➔ différentes étapes du vote de la loi : examen, navette, etc.

Les étapes en bref



» NOS PROPOSITIONS EN BREF

Co-construire la politique énergétique avec toutes les parties prenantes aux niveaux national et local : citoyens, syndicats, ONG...

Donner le temps de la construction politique : une consultation d'une durée d'un an minimum

Confier l'organisation du débat à une Commission des choix énergétiques

Créer un Comité d'éthique attaché à la structure organisatrice et garant d'une expertise transparente et pluraliste

Hierarchiser les thèmes du débat :

- Consommation
- Production

Mettre en place un programme de recherche accessible aux ONG

Aboutir à une loi sur l'énergie fixant les principaux objectifs et moyens de mise en œuvre

LA FONDATION

Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'est donnée pour mission de « contribuer à une métamorphose de nos sociétés par le changement des comportements individuels et collectifs. Cette métamorphose a pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel commun, le partage équitable des ressources, la solidarité et le respect de la diversité sous toutes ses formes. »

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation mobilise tous les acteurs de la société afin de les inciter à s'engager, chacun à leur échelle, dans la construction d'une société écologiquement viable et solidaire, reposant sur la prise de conscience de l'interdépendance des humains et de l'ensemble du vivant.

Conforme aux critères de représentativité des organisations environnementales définis lors du Grenelle de l'environnement, la Fondation Nicolas Hulot siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental.

Pour mener à bien sa mission la Fondation met en œuvre plusieurs modes d'action :

- ➔ sensibilisation et mobilisation citoyenne ;
- ➔ soutien à une centaine de projets associatifs chaque année en France métropolitaine, en Outre mer et dans les pays du Sud ;
- ➔ développement d'une activité de think tank.

Le think tank de la Fondation Nicolas Hulot a pour objectif de démontrer que l'écologie dépasse le seul sujet environnemental et représente un véritable projet de société. Il s'agit de participer à la construction des chemins de la transition vers une société plus durable et équitable. Pour cela, la Fondation élabore des propositions en lien avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts. Nos analyses et propositions portent d'une part sur les thématiques environnementales (préserver la biodiversité et un climat stable, amorcer la transition énergétique et alimentaire) et d'autre part sur des thèmes transverses touchant à la structuration de notre société (réformer nos institutions démocratiques et le fonctionnement de notre économie)

Régulièrement, la Fondation met au débat ses analyses et propositions que ce soit à travers ses publications ou lors d'événements. Elle participe, de plus, aux groupes de travail lancés par le gouvernement, propose des amendements lors de la discussion des lois, suscite le dialogue entre les acteurs et suit les politiques européennes au sein de réseaux.

POUR UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE DES CHOIX ENERGETIQUES DE LA FRANCE

Pour faire face aux défis tant climatique que social, une évolution globale de notre modèle énergétique est incontournable. Afin d'inciter les décideurs à se tourner vers la construction d'une nouvelle feuille de route qui associe les citoyens, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme met en débat des principes clés destinés à guider cette consultation citoyenne à sa travers sa publication "Veille et propositions n°13".

- ➔ Pour aller plus loin, découvrez notre campagne "**L'énergie c'est mon choix**" <http://lenergiecestmonchoix.fnh.org>

COLLECTION 'VEILLE ET PROPOSITIONS'

Depuis le Pacte écologique et le Grenelle de l'environnement, la Fondation Nicolas Hulot développe une activité de think tank. Son objectif : participer à l'élaboration des chemins de la transition vers une société qui permette l'épanouissement humain en respectant la biosphère. Dans ce cadre, elle édite la collection "Veille et propositions" afin de soumettre ses analyses et ses propositions au débat public.

- ➔ Télécharger les publications "veille et propositions" : <http://www.fondation-nature-homme.org/actions/nos-publications>

- ➔ Dernières publications

